
Vue d'ensemble

Depuis mi-2011, une nouvelle dégradation du marché du travail, moins marquée que celle de 2008-2009

Nathan Rémila, Frédéric Tallet*

Avec le retournement conjoncturel lié à l'aggravation de la crise des dettes souveraines durant l'été 2011, les créations modérées d'emplois salariés marchands non agricoles observées entre 2010 et début 2011 ont laissé place à de nouvelles pertes d'emplois, en particulier dans l'intérim. Dans un contexte d'activité économique stagnante, la productivité apparente du travail a ralenti, sans reculer pour autant. Depuis la mi-2011, la chute de l'emploi intérimaire va en s'accroissant, l'industrie et la construction détruisent régulièrement des emplois, les créations d'emplois dans les services marchands hors intérim s'essouffent ; en outre, l'emploi non marchand recule alors qu'il avait progressé en 2008 et 2009 lors de la précédente phase de recul de l'emploi marchand.

Cette nouvelle dégradation de l'emploi intervient alors que la population active, notamment celle des seniors, poursuit une croissance soutenue, en particulier sous l'effet des réformes des retraites. Les taux d'activité et d'emploi des classes d'âges élevés progressent de façon régulière et inédite, alors même que ceux des plus jeunes baissent. En conséquence, le taux de chômage augmente sensiblement depuis le deuxième trimestre 2011. Comme par le passé, le risque d'entrer au chômage concerne davantage les intérimaires, les personnes en contrat à durée déterminée et les catégories socioprofessionnelles les moins qualifiées.

La hausse de l'inflation sur 2010 et 2011 induit une revalorisation plus forte du Smic et, plus généralement, une légère accélération en euros courants du salaire moyen par tête, en dépit de la dégradation de l'emploi. Toutefois, en termes réels, le salaire moyen ralentit pour la deuxième année consécutive en 2011 dans le secteur marchand. Il augmente encore très légèrement dans l'industrie (+ 0,2 %), mais stagne dans le tertiaire et la construction. Dans les administrations publiques, le salaire moyen par tête baisse en euros constants, notamment sous l'effet du gel du point d'indice.

En 2011, l'économie française, comme celle de la zone euro, a été marquée durant l'été par un retournement conjoncturel, causé notamment par la crise des dettes souveraines. Après la récession de 2008-2009, l'économie était repartie de l'avant, sur un rythme annuel de croissance de + 1,7 % entre mi-2009 et mi-2011. Suite à cette amélioration de l'activité, l'emploi salarié a recommencé d'augmenter modérément en 2010¹ (+ 52 000, soit + 0,2 %, *figure 1*), mais ces faibles créations d'emplois sont très loin de compenser les pertes des années 2008-2009 (- 385 000 emplois salariés sur deux ans, soit - 1,4 %). Même si les créations d'emplois ont été plus dynamiques au premier semestre 2011 (+ 84 000 emplois), l'emploi salarié de l'ensemble des secteurs demeure à mi-année à un niveau inférieur de 300 000 personnes par rapport au maximum atteint au premier trimestre 2008.

* Nathan Rémila, Frédéric Tallet, Insee.

1. À la date de finalisation de cet ouvrage, les estimations d'emploi définitives pour l'année 2010 ne sont pas disponibles. Une estimation quasi-définitive de l'emploi en fin d'année 2010 a été mobilisée dans cette vue d'ensemble pour permettre d'analyser les évolutions du marché du travail au plus proche du constat définitif.

1. Emploi salarié selon le secteur d'activité

en milliers, données CVS en fin d'année

	Glissements annuels							Niveau d'emploi au 31/12/2011p
	2005	2006	2007	2008	2009	2010p	2011p	
Emploi salarié des secteurs marchands non agricoles¹	94	198	272	-187	-263	59	52	16 056
Ensemble industrie	-88	-59	-43	-78	-167	-85	-6	3 268
<i>dont : industrie manufacturière</i>	-80	-53	-42	-69	-167	-87	-6	2 351
Construction	48	61	60	10	-39	-19	-11	1 433
Tertiaire marchand ²	135	196	255	-119	-57	163	69	11 355
<i>dont : commerce</i>	11	18	40	-19	-35	6	20	3 026
<i>intérim</i>	23	17	26	-135	-19	78	-22	549
Emploi salarié tertiaire principalement non marchand³	73	100	73	32	44	-3	-32	7 572
Emploi salarié agricole	-7	-5	-12	-10	-2	-4	-4	217
Emploi salarié total	161	293	333	-164	-220	52	16	23 846

1. Secteurs principalement marchands : ensemble hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

2. Services aux entreprises et aux particuliers.

3. Y compris contrats aidés.

Champ : France métropolitaine.

Note : les estimations d'emploi pour 2010 et 2011 sont provisoires.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Après trois années de croissance modérée comprise entre + 0,5 % et 1 %, l'emploi non salarié a été stable en 2009, malgré la création du statut d'auto-entrepreneur². En 2009, les créations d'emplois (+ 120 000 personnes) sous ce nouveau statut instauré le 1^{er} janvier ont en effet été contrebalancées par des destructions d'emplois de non-salariés hors auto-entrepreneurs particulièrement importantes cette année-là en raison du contexte économique et d'un effet de substitution partielle entre ces deux statuts. En 2010³, à nouveau 120 000 emplois environ d'auto-entrepreneurs ont été créés, mais les destructions d'emplois non salariés traditionnels ont été moindres au cours de cette année de reprise de l'activité (de l'ordre de - 40 000).

La dégradation du climat économique français et européen durant l'été 2011 a inversé une nouvelle fois l'orientation du marché du travail. Au second semestre 2011, affecté par la réduction de l'intérim, l'emploi salarié s'est replié de 68 000 personnes, ramenant la variation sur l'ensemble de l'année à une quasi-stabilité (+ 16 000 postes, soit + 0,1 %). Depuis la mi-2011, l'activité économique stagne, si bien que la dégradation de l'emploi se poursuit : à la fin du troisième trimestre 2012, l'emploi salarié marchand non agricole recule en glissement annuel de 0,4 %. Depuis le pic du premier trimestre 2008, près de 370 000 emplois salariés marchands non agricoles ont été perdus.

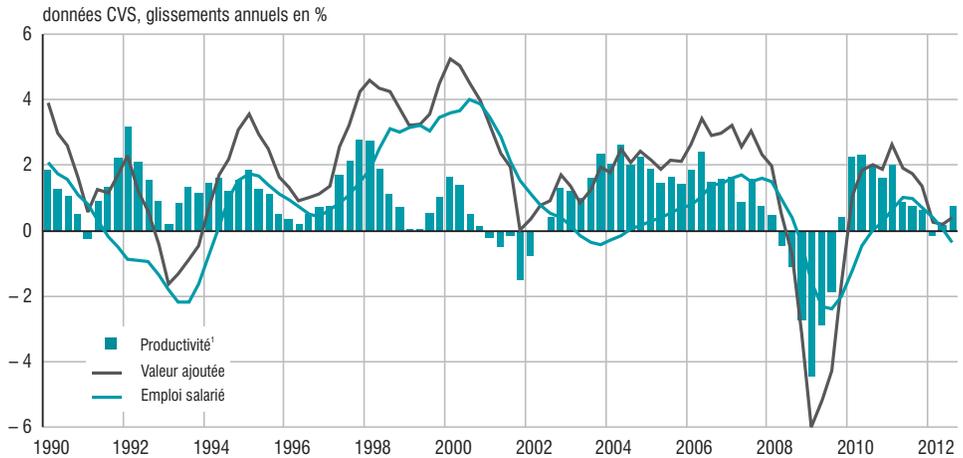
Alors que la productivité a nettement baissé durant la récession de 2008-2009, la dégradation conjoncturelle récente s'accompagne de faibles gains de productivité

L'ampleur de la récession de 2008-2009 a conduit les entreprises à ajuster à la baisse leur emploi, mais dans des proportions moindres que la chute de l'activité. Ceci s'est traduit par un net recul de la productivité apparente du travail (*figure 2*) jusqu'au début de 2009. Durant la phase de redémarrage, les progrès de l'activité ont été à la fois un peu plus précoces et plus

2. Un auto-entrepreneur est compté ici s'il est économiquement actif, c'est-à-dire s'il a déclaré au moins un euro de chiffre d'affaires dans l'année ou dans un délai de quatre trimestres après sa création pour les créations intervenues dans l'année.

3. Estimations provisoires. Pour les personnes multi-actives, occupant à la fois un emploi salarié et une activité non salariée au 31 décembre, les personnes non salariées pour lesquelles le revenu non salarié annuel dépasse le revenu salarial annuel sont comptées dans l'emploi non salarié : ce sont des multi-actifs principalement non salariés. Ainsi, pour les auto-entrepreneurs multi-actifs qui occupent aussi un emploi salarié, seuls ceux d'entre eux qui sont principalement non salariés contribuent aux évolutions de l'emploi non salarié. Les auto-entrepreneurs multi-actifs principalement salariés sont comptés au sein de l'emploi salarié.

2. Emploi salarié, valeur ajoutée, et productivité dans les secteurs marchands non agricoles



1. La productivité, dite apparente, du travail est ici définie comme le rapport entre la valeur ajoutée en volume et le nombre d'emplois (voir Définitions).

Champ : France entière, secteurs marchands non agricoles.

Note : l'emploi est ici mesuré au sens des comptes nationaux en moyenne trimestrielle pour être comparable à la valeur ajoutée des secteurs marchands non agricoles.

Source : Insee, comptes nationaux.

importants que le rythme des créations d'emplois, si bien que les gains de productivité ont atteint + 2 % environ en rythme annuel à compter de fin 2009, avant de revenir à partir de 2011 sur un rythme annuel de l'ordre de + 0,5 %. Comme les pertes de productivité ont été substantielles fin 2008 et début 2009 et que la rémission passagère de 2010 ne s'est pas accompagnée d'un rebond très marqué de la productivité, les moindres marges de manœuvre des entreprises se sont traduites par un ajustement de l'emploi à partir de 2011.

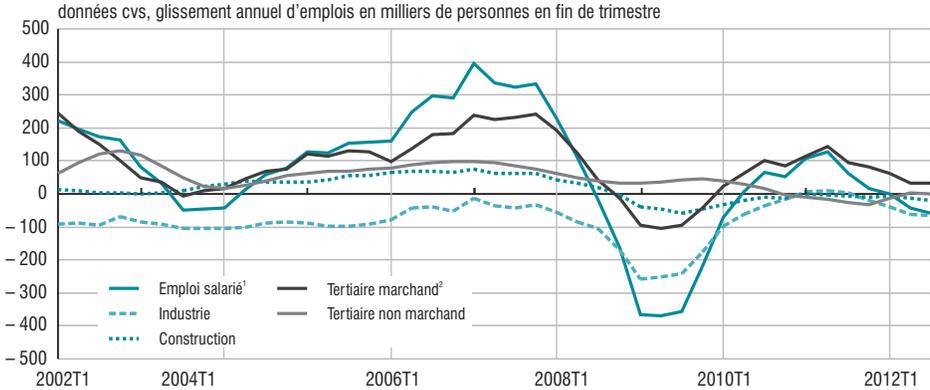
Dans les services marchands et l'industrie⁴, les cycles de productivité ont suivi durant les dernières années des dynamiques similaires. Dans les services marchands, alors que les gains de productivité moyens depuis 20 ans sont inférieurs à 1 % par an, le recul de la productivité a atteint 3 % en rythme annuel fin 2008 et début 2009 et la productivité n'a ensuite progressé que de 1 % à 1,5 % par an en 2010 et 2011. Dans l'industrie, dont la productivité apparente du travail progresse structurellement plus vite (+ 2,8 % par an sur 20 ans), celle-ci a chuté de plus de 5 % en 2008, a rebondi de plus de 5 % en 2009, puis a ralenti en 2011 et 2012 jusqu'à se stabiliser (glissement annuel de + 0,1 % au troisième trimestre).

Des dynamiques contrastées des cycles de l'emploi marchand et non marchand

La phase de dégradation de l'emploi de 2008 et 2009 puis le redémarrage qui a suivi ont touché de façon synchronisée les principaux secteurs marchands (figure 3) - l'emploi par secteur intègre ici les intérimaires en poste dans le secteur. Dans les services marchands et la construction, les pertes d'emplois ont commencé à la mi-2008. Le retour aux créations de postes s'est opéré un peu plus tôt dans les services marchands (fin 2009) que dans la construction (mi-2010). L'industrie connaît structurellement des pertes d'emplois, en partie du fait du développement de l'externalisation : celles-ci se sont notablement accentuées à la mi-2008.

4. La productivité apparente du travail dans ces deux secteurs a été calculée en rapportant la valeur ajoutée du secteur corrigée des rémunérations associées à l'intérim à l'emploi du secteur y compris les intérimaires en poste dans le secteur.

3. Emploi salarié selon le secteur d'activité



1. Le glissement annuel d'emplois salariés agricoles, présentant des pertes d'emploi structurellement en baisse sur la période de quelques milliers de personnes par an, n'est pas représenté sur le graphique par souci de lisibilité.

2. Les intérimaires, habituellement comptés dans l'emploi des services marchands, ont été ici reventilés dans leur secteur utilisateur.

Champ : France métropolitaine, emploi salarié total (y compris agriculture) et par grand secteur.

Lecture : entre le troisième trimestre 2011 et le troisième trimestre 2012, l'emploi industriel y compris les intérimaires en poste dans l'industrie a diminué de 67 000 personnes.

Note : pour l'année 2012, une partie de l'évolution de l'emploi non marchand (emploi public non aidé) repose sur une hypothèse de prévision.

Sources : Insee, Dares, estimations d'emploi.

Le rebond de l'emploi industriel durant l'année 2010 s'est traduit par un retour à des créations d'emploi (y compris intérimaires). Suite à la dégradation de la situation économique européenne à compter de la mi-2011, tous les grands secteurs marchands ont de nouveau détruit des emplois. Au troisième trimestre 2012, l'emploi industriel chute de 1,9 % en glissement annuel, soit un rythme de baisse qui excède celui observé avant la crise (-1,2 % en moyenne par an entre 2000 et 2007). Le tertiaire marchand (hors intérimaires en poste dans d'autres secteurs), qui représente près de la moitié de l'emploi salarié, ne crée plus d'emplois, alors que sa croissance tendancielle est soutenue (+1,7 % en moyenne par an entre 2000 et 2007). L'emploi dans la construction diminue au troisième trimestre 2012 (-1,3 % en glissement annuel), alors qu'avant la crise sa croissance était la plus rapide de tous les grands secteurs (+2,7 % par an en moyenne entre 2000 et 2007). Enfin, l'emploi salarié agricole ne suit pas les mêmes cycles que le reste de l'emploi salarié marchand, mais son poids dans l'ensemble étant faible, ses variations contribuent peu aux variations d'ensemble. Durant la dernière décennie, il a surtout baissé entre 2005 et 2008 ; les destructions d'emplois salariés agricoles des dernières années sont d'ampleur comparable à celles enregistrées entre 2000 et 2007 (-2 % par an en moyenne).

À la différence des secteurs marchands, l'emploi tertiaire non marchand a suivi depuis 2008 des évolutions plutôt contracycliques⁵. Les créations d'emplois se sont maintenues en 2008 et 2009 (+0,5 % par an en moyenne), pour laisser place ensuite, à compter de 2010, à une stabilisation puis à des destructions alors que les secteurs marchands créaient à nouveau des emplois. Le principal soutien à l'emploi non marchand depuis 2008 est venu des emplois du secteur privé créés dans les services non marchands (enseignement, santé et action sociale notamment) à un rythme de +2 % à +3 % par an de 2008 à 2010, puis d'environ +1 % par an en 2011 et 2012. En 2011, le ralentissement des emplois privés non marchands et la contribution négative des emplois aidés se sont conjugués à la baisse de l'emploi public non aidé pour conduire à une baisse de 32 000 emplois dans les services non marchands.

5. Alors que le coefficient de corrélation entre les variations trimestrielles d'emploi du secteur marchand non agricole et celles du PIB est de +0,9 entre mi-2008 et fin 2011, il est de -0,25 entre celles de l'emploi tertiaire non marchand et celles du PIB.

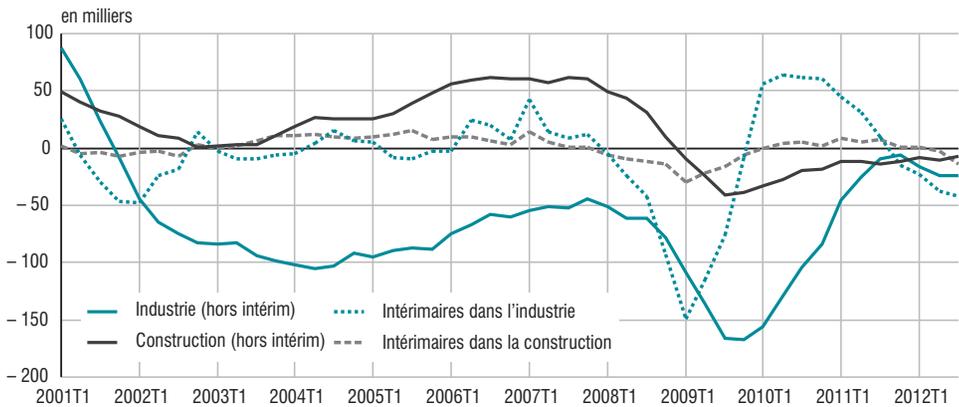
L'emploi intérimaire continue d'être le précurseur des variations de l'emploi hors intérim

L'industrie et la construction sont deux secteurs majeurs pour l'analyse des évolutions de l'emploi intérimaire. Le premier est le secteur employant le plus d'intérimaires (45 % de l'ensemble des intérimaires en moyenne en 2011), le second en emploie plus d'un cinquième alors qu'il ne représente que 6 % de l'emploi hors intérim.

Comme lors du précédent retournement conjoncturel à la baisse, l'emploi intérimaire dans l'industrie a commencé à ralentir - avant de reculer - bien avant l'emploi industriel hors intérim (figure 4). L'avance de la dynamique de l'emploi intérimaire industriel par rapport à celle de l'emploi industriel hors intérim est durant ces dernières années de l'ordre de trois trimestres, que ce soit pour les pics conjoncturels ou pour le point bas de 2009. Après 68 000 créations en 2010, le ralentissement de l'intérim industriel a commencé dès la fin 2010 ; les suppressions d'intérimaires de l'industrie sont intervenues à compter du troisième trimestre 2011, conduisant à 15 000 suppressions sur l'ensemble de l'année. Le ralentissement de l'emploi industriel hors intérim, lui, n'a débuté que fin 2011. Au cours des trois premiers trimestres de 2012, l'intérim industriel a perdu 102 000 postes, contre 64 000 dans l'industrie hors intérim.

En repli depuis 2008, l'emploi dans la construction hors intérim recule à un rythme plus modéré depuis le début 2011. De son côté, le nombre d'intérimaires en poste dans la construction est reparti à la hausse en 2010, compensant les pertes d'emplois hors intérim du secteur. Mais depuis la fin 2011, les destructions d'emplois touchent aussi les intérimaires dans la construction et elles se sont intensifiées durant les trois premiers trimestres de 2012.

4. Emploi dans l'industrie et la construction



Champ : France métropolitaine, emploi hors intérim dans l'industrie et la construction, intérimaires en postes dans l'industrie et la construction.

Lecture : du troisième trimestre 2011 au troisième trimestre 2012, le nombre d'intérimaires en poste dans l'industrie a diminué de 42 000 personnes.

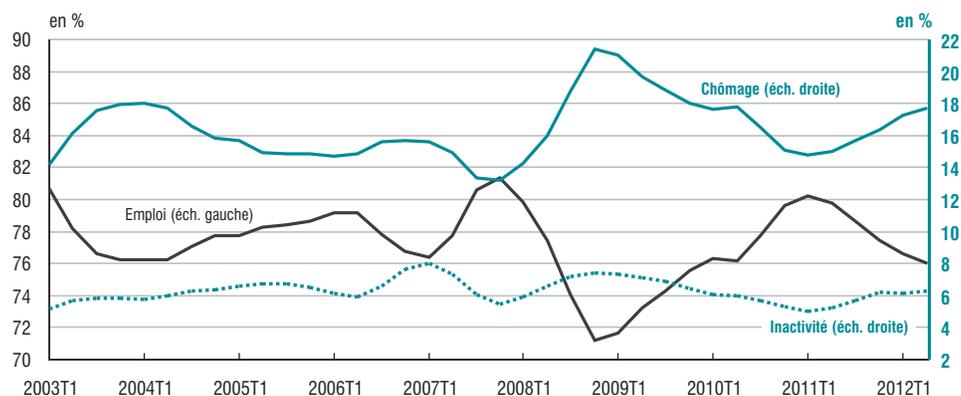
Sources : Insee, Dares, estimations d'emploi.

Les intérimaires en première ligne des difficultés sur le marché du travail

Travaillant plutôt dans l'industrie et la construction, plus jeunes, plus masculins et moins diplômés que la moyenne des emplois salariés, les intérimaires sont ainsi parmi les premiers à être affectés par les retournements de la conjoncture de l'emploi. Les résultats de l'enquête Emploi menée par l'Insee confirment cette situation. Ils montrent tout d'abord qu'en moyenne

depuis 2003, 16 % des intérimaires un trimestre donné se retrouvent au chômage trois mois plus tard et 6 % en situation d'inactivité (figure 5). En outre, la probabilité de rester en emploi pour les intérimaires varie sensiblement avec la conjoncture du marché du travail. Lors du sommet du cycle conjoncturel de fin 2007 ou lors de l'embellie temporaire de début 2011, plus de 80 % des intérimaires restaient en emploi d'un trimestre à l'autre. En revanche, ils n'étaient que 71 % à y parvenir fin 2008 et 76 % entre le deuxième et le troisième trimestre 2012. Les transitions vers l'inactivité étant plus stables dans le temps, ce sont les transitions de l'intérim vers le chômage d'un trimestre à l'autre qui augmentent le plus depuis début 2011.

5. Emploi et chômage des intérimaires



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus, population des ménages.

Lecture : 17,7 % des personnes intérimaires au deuxième trimestre 2012 sont au chômage le trimestre suivant.

Note : lors de la désaisonnalisation des séries issues de l'enquête Emploi à l'aide du logiciel Demetra, seules les composantes tendancielle et cyclique sont ici présentées pour obtenir des évolutions plus lisibles.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

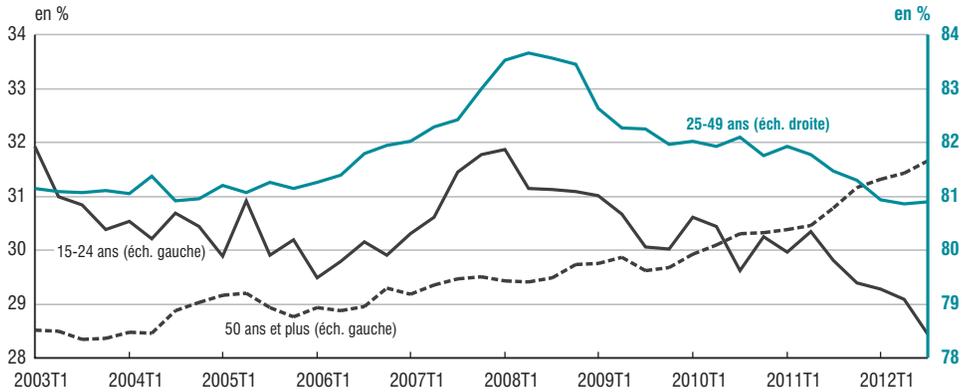
À l'opposé, 98 % des salariés en CDI restent dans l'emploi d'un trimestre à l'autre, et cette proportion demeure quasiment inchangée depuis près de dix ans. Enfin, la situation des personnes en CDD est intermédiaire entre celle des intérimaires et celle des emplois en CDI. Depuis 2003 en moyenne, 10 % des salariés en CDD un trimestre donné deviennent chômeurs le trimestre suivant et 7 % deviennent inactifs. Le risque de devenir chômeur d'un trimestre sur l'autre varie en fonction de la conjoncture pour les salariés en CDD comme pour les intérimaires, mais il fluctue environ trois fois moins pour les premiers que pour les seconds.

Le recul de l'âge de départ à la retraite accroît fortement le taux d'emploi des seniors...

Alors que le taux d'emploi des 15 ans et plus est globalement stable depuis fin 2009, les évolutions par tranche d'âge sont contrastées.

Entre le troisième trimestre 2011 et le troisième trimestre 2012, le taux d'emploi des 50 ans et plus a progressé de 0,9 point à 31,7 %, après une progression d'un demi-point l'année précédente et une progression moyenne de 0,3 point par an entre 2003 et 2010 (figure 6, et pour une analyse plus complète du marché du travail des seniors, de leurs comportements d'activité et de leurs transitions entre chômage et emploi, voir le dossier « Rechercher et retrouver un emploi après 55 ans » de cet ouvrage). Le recul de l'âge légal de départ à la retraite de 60 ans à 60 ans et 4 mois en juillet 2011 (ainsi que, dans une moindre mesure, le

6. Taux d'emploi par âge

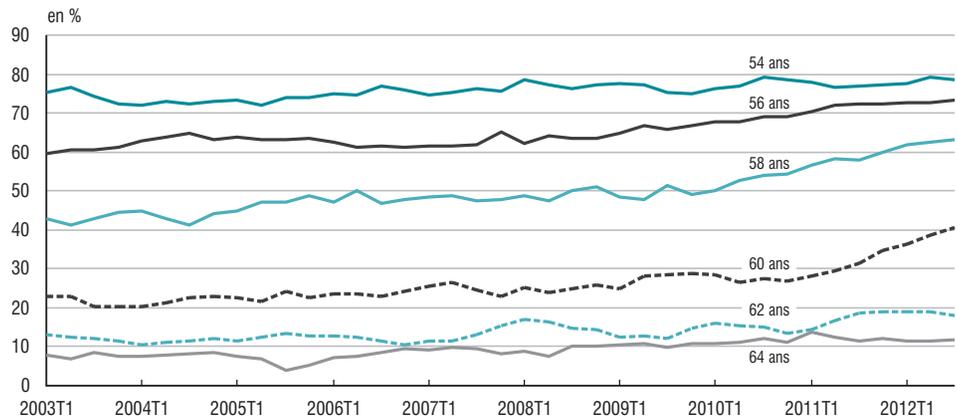


Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus, population des ménages.
 Lecture : au troisième trimestre 2012, 28,4 % des jeunes de 15 à 24 ans sont en emploi.
 Source : Insee, enquêtes Emploi.

recul concomitant à 65 ans et 4 mois de l'âge ouvrant droit au taux plein pour ceux qui n'ont pas la durée d'assurance requise) a contribué à cette accélération du taux d'emploi des seniors, car elle a conduit les actifs sexagénaires à repousser leur date de départ en retraite. De fait, sur la tranche d'âge entre 50 et 69 ans, le taux d'emploi a le plus augmenté pour les personnes ayant 60 ans en 2011 (+ 7,8 points, figure 7) et sur les trois premiers trimestres de 2012 (+ 5,9 points supplémentaires). Le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans et 9 mois, intervenu en octobre 2012, devrait prolonger ce mouvement.

Tandis que les taux d'emploi des seniors ont nettement augmenté, ceux des moins de 50 ans baissent depuis 2008. Le taux d'emploi des 25-49 ans est passé de 83,5 % début 2008 à 80,9 % au troisième trimestre 2012. Dans le même temps, celui des moins de 25 ans a chuté de 31,9 % à 28,4 %. La diminution du taux d'emploi des jeunes a été particulièrement forte depuis le nouveau retournement à la baisse du marché du travail à la mi-2011 (- 1,4 point). En outre, la part des CDI parmi les différents statuts d'emploi des jeunes a diminué de trois points depuis 2008 à 48 %.

7. Taux d'emploi des seniors



Champ : France métropolitaine, population des ménages.
 Lecture : au troisième trimestre 2012, 40,6 % des personnes de 60 ans sont en emploi.
 Source : Insee, enquêtes Emploi.

...et soutient à lui seul la croissance de la population active

Jusqu'en 2008, la croissance de la population active provenait principalement d'effets démographiques. Depuis 2009, c'est surtout la variation des taux d'activité qui a soutenu son dynamisme⁶ (figure 8). Sur la dernière décennie, la croissance de la population active a été nettement plus portée par le fort accroissement des seniors actifs que par l'évolution du nombre d'actifs de moins de 50 ans.

8. Contributions démographiques et des taux d'activité aux évolutions par classe d'âge de la population active

Contributions	Glissements annuels en milliers de personnes							Niveau en milliers
	2006 T3	2007 T3	2008 T3	2009 T3	2010 T3	2011 T3	2012 T3	2012 T3
Démographie								
de 15 à 64 ans	203	174	110	85	109	25	-36	40 005
de moins de 25 ans	-4	-19	-16	-7	-3	-9	-5	7 407
de 25 à 49 ans	8	10	-39	-55	-55	-36	-34	20 410
de 50 à 64 ans	166	162	135	112	127	58	1	12 187
Taux d'activité								
de 15 à 64 ans	35	-14	1	154	53	-53	253	71 %
de moins de 25 ans	28	8	-13	70	-43	-56	-31	37 %
de 25 à 49 ans	86	29	88	15	-6	-100	-18	89 %
de 50 à 64 ans	-46	-30	-47	104	141	115	306	61 %
Ensemble population active								
de 15 à 64 ans	238	160	110	239	162	-28	217	28 385
de moins de 25 ans	24	-11	-28	63	-46	-66	-36	2 777
de 25 à 49 ans	93	38	50	-40	-61	-136	-53	18 134
de 50 à 64 ans	120	132	89	216	268	173	306	7 475

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans à 64 ans, population des ménages.

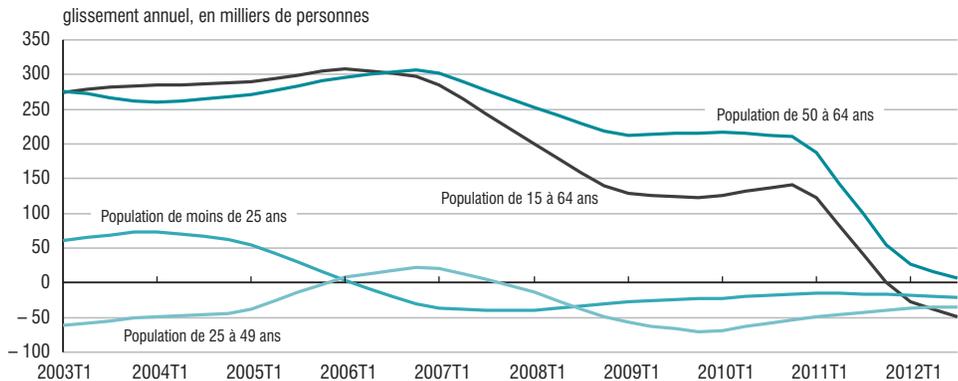
Lecture : entre le troisième trimestre 2011 et le troisième trimestre 2012, le nombre d'actifs de 15 à 24 ans a diminué de 36 000 personnes. La variation du taux d'activité des personnes de cette classe d'âge contribue pour - 31 000 personnes à la variation de la population active de 15 à 24 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Courant 2012, la contribution de la démographie des 50-64 ans à la croissance de la population active s'est annulée, après avoir été de près de + 150 000 actifs par an entre 2003 et 2010. En effet, les premières générations nombreuses du baby-boom, plus importantes de près de 200 000 personnes que les générations précédentes, nées à partir de 1946 et plus encore de 1947, ont atteint en 2011 et 2012 l'âge de 65 ans. Leur effet démographique sur la croissance de la population active d'une année à l'autre a été important jusqu'au début de 2011, malgré des niveaux de taux d'activité relativement modérés au-delà de 60 ans (de l'ordre de 10 % à 25 % entre 61 et 64 ans jusqu'en 2011). Cet effet ne joue quasiment plus à partir de 2012. En outre, la population des 25-49 ans, âges où les taux d'activité sont plus élevés, a tendance à diminuer légèrement (figure 9) et les jeunes générations sur le marché du travail sont de moins en moins nombreuses. En ajoutant à cela que le taux d'activité des 15 à 49 ans décroît depuis plusieurs années, il en ressort que la contribution des moins de 50 ans à l'évolution de la population active est négative (- 50 000 jeunes actifs et - 80 000 actifs de 25 à 49 ans en moyenne par an durant les trois dernières années).

6. On peut décomposer en deux éléments la variation de la population active PA d'une année $t-1$ à la suivante t , entre un effet démographique provenant de la variation de la population de la classe d'âge considérée P et un effet de comportement d'activité (on note TA le taux d'activité). L'effet démographique (respectivement de comportement d'activité) est donné par le premier (respectivement second) terme de la formule suivante : $PA_t - PA_{t-1} = (P_t - P_{t-1}) \cdot TA_{t-1} + (TA_t - TA_{t-1}) \cdot P_t$. Cette décomposition peut être réalisée par classe d'âge.

9. Population de 15 à 64 ans par classe d'âge



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans à 64 ans, population des ménages ordinaires.

Lecture : entre le troisième trimestre 2011 et le troisième trimestre 2012, la population de 15 à 24 ans diminue de 22 000 personnes.

Source : Insee, estimations de population.

La hausse des taux d'activité des seniors a toutefois depuis 2009 pris le relais des effets démographiques pour soutenir le dynamisme actuel de la population active. Entre le troisième trimestre 2009 et le troisième trimestre 2012, le taux d'activité des seniors est ainsi passé de 56,7 % à 61,3 %, conduisant à une importante contribution à l'accroissement de l'activité des seniors durant cette période. La croissance de la population active résultant de cette hausse du taux d'activité des seniors est estimée à 190 000 par an en moyenne sur les trois dernières années.

Hausse du chômage plus forte pour les jeunes, taux de chômage des hommes au niveau de celui des femmes

Depuis la mi-2011, la population active progresse notablement et l'emploi recule, si bien que le chômage repart à la hausse, augmentant régulièrement d'un à deux dixièmes de point de population active chaque trimestre, de 9,1 % au deuxième trimestre 2011 à 9,9 % au troisième trimestre 2012 en France métropolitaine. Toutes les classes d'âges sont concernées par cette nouvelle hausse du chômage. Les jeunes sont toutefois a priori plus exposés. En effet, généralement, le chômage des jeunes réagit plus aux aléas conjoncturels, à la hausse comme à la baisse, que celui des autres classes d'âge, les jeunes travaillant plus souvent que leurs aînés sous des statuts temporaires (intérim, CDD) ou dans des secteurs plus touchés par les fluctuations conjoncturelles. De fait, la part des jeunes chômeurs parmi la population des 15 à 24 ans⁷, comme le taux de chômage des jeunes, progresse plus vivement depuis 2011 que pour les autres classes d'âge (+ 0,9 point en glissement annuel au troisième trimestre 2012, contre + 0,5 point pour les 25-49 ans et + 0,4 point pour les seniors). Le chômage des jeunes s'est aussi davantage réduit lors de l'embellie du marché du travail entre fin 2009 et mi-2011.

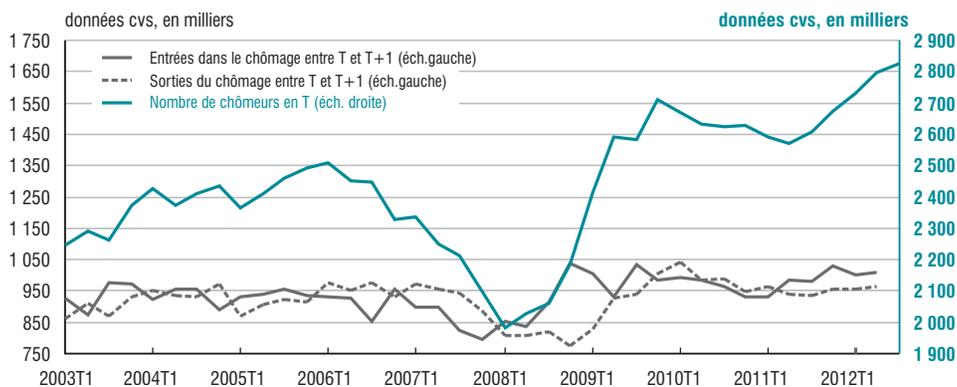
7. Comme une part importante des jeunes poursuivent leurs études sans occuper d'emploi ou en rechercher un et sont de ce fait considérés comme inactifs, les jeunes actifs ne représentent qu'une faible partie de l'ensemble de la population des 15 à 24 ans. Le taux de chômage des jeunes (24,2 % au troisième trimestre 2012), qui rapporte le nombre de jeunes chômeurs à la population active de cette classe d'âge, est, pour cette raison, nettement plus élevé que pour les autres classes d'âge (8,9 % pour les 25-49 ans au même trimestre). La part des jeunes chômeurs parmi l'ensemble de la population de 15 à 24 ans est un indicateur complémentaire utile pour les comparaisons entre classes d'âge : elle est supérieure à celle des autres classes d'âge (9,1 % contre 8,0 % pour les 25-49 ans au deuxième trimestre 2012), mais l'écart est d'ampleur beaucoup plus modérée.

Par ailleurs, le taux de chômage des hommes a plus augmenté durant les derniers trimestres que celui des femmes. Alors que le taux de chômage des hommes est inférieur de 1,2 point à celui des femmes en moyenne depuis 2003, l'écart s'est réduit à 0,3 point au troisième trimestre 2012. Cette convergence liée au contexte conjoncturel, qui s'était déjà produite entre 2008 et 2009, s'explique par des effets de répartition des emplois entre hommes et femmes : la dégradation récente de l'emploi a été plus forte dans l'intérim, dans l'industrie et la construction, secteurs où les hommes sont surreprésentés.

Le risque de devenir chômeur dépend plus des aléas conjoncturels chez les moins qualifiés

La hausse du chômage depuis la mi-2011 provient davantage d'une hausse des entrées que d'une baisse des sorties du chômage (figure 10). Le flux de nouveaux chômeurs d'un trimestre à l'autre, de 930 000 personnes au deuxième trimestre 2011, passe à 1 010 000 personnes un an plus tard. Dans le même temps, le flux de sorties du chômage reste relativement stable (965 000 sorties aux deux dates). La hausse du chômage sur 2008-2009 s'expliquait elle aussi par une forte progression des entrées.

10. Entrées et sorties dans le chômage



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus, population des ménages.

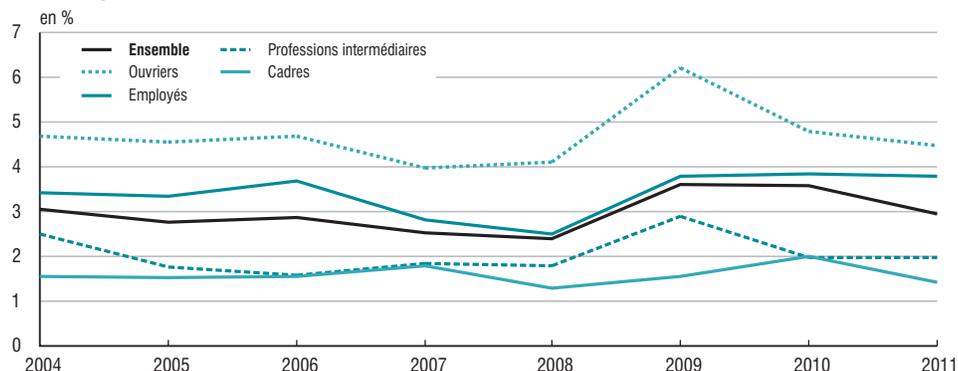
Lecture : 965 000 personnes étaient au chômage au deuxième trimestre 2012 et ne l'étaient plus le trimestre suivant. A l'inverse, 1 010 000 personnes qui n'étaient pas au chômage au deuxième trimestre y sont entrées au troisième trimestre 2012.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

La probabilité de passer de l'emploi au chômage est d'autant plus importante que l'emploi est moins qualifié (figure 11). Les ouvriers en emploi en 2011 ont ainsi un risque de 4,5 % de se retrouver au chômage l'année suivante, risque trois fois plus élevé que celui des cadres. Ce risque est encore supérieur pour les ouvriers non qualifiés (5,5 % en 2011). Les employés et les professions intermédiaires ont une probabilité plus faible que les ouvriers de devenir chômeur, mais plus importante que celle des cadres. En outre, l'évolution de ces probabilités en fonction de la conjoncture est différente selon les catégories socioprofessionnelles. Le risque de devenir chômeur après avoir été en emploi l'année précédente s'élevait ainsi en 2009 au plus dur de la crise à 6,2 % pour les ouvriers (et 8,8 % pour les ouvriers non qualifiés), alors qu'il n'était que de 1,6 % pour les cadres. La sensibilité de ce risque à la conjoncture est donc d'autant plus forte que les emplois sont peu qualifiés⁸.

8. Entre 2004 et 2011, l'écart-type de la probabilité d'être chômeur l'année suivante est de 0,7 point de pourcentage pour les emplois ouvriers, 0,5 pour les employés, 0,4 pour les professions intermédiaires et 0,2 pour les cadres.

11. Probabilité d'être au chômage en étant en emploi un an avant selon la catégorie socioprofessionnelle



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus, population des ménages.

Lecture : en moyenne, 4,5 % des ouvriers étant en emploi en 2010 se retrouvent au chômage en 2011.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Les inégalités par catégorie socioprofessionnelle portent aussi sur l'intensité du travail. Le sous-emploi rassemble les personnes travaillant à temps partiel souhaitant travailler davantage et les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (en raison de chômage partiel ou technique notamment). Il concerne 5,1 % des personnes en emploi en 2011 comme au troisième trimestre 2012 (en légère diminution par rapport aux niveaux de 2009 et 2010), mais il touche 9,7 % des employés.

Léger ralentissement des salaires nominaux en 2012

L'analyse conjoncturelle des salaires s'appuie principalement sur deux indicateurs, le salaire mensuel de base (SMB) et le salaire moyen par tête (SMPT). Le premier est un indicateur du salaire négocié par les partenaires sociaux : il mesure le salaire de base d'un salarié à temps complet dans les entreprises de 10 salariés et plus du secteur privé de France métropolitaine ; il ne prend pas en compte les modifications éventuelles de la structure des qualifications. Le second indicateur, le SMPT, est calculé en rapportant la masse salariale brute aux effectifs salariés en personnes physiques de toutes les entreprises du secteur privé, y compris les salariés à temps partiel : il prend en compte l'ensemble des rémunérations perçues par les salariés, notamment les primes, l'intéressement et la rémunération des heures supplémentaires ; il prend aussi en compte l'évolution des qualifications et de l'intensité du travail. De ce fait, le SMPT est plus volatil et sensible à la conjoncture que le SMB. Sur la dizaine d'années précédant la crise, l'évolution du SMB en euros courants est d'environ + 2,6 % par an tandis que celle du SMPT est supérieure, autour de + 3 % par an. L'évolution plus dynamique du SMPT tient à deux facteurs : d'une part, l'évolution de la structure des qualifications, qui pousse à la hausse le salaire moyen ; d'autre part, l'évolution de la part variable des rémunérations, qui a été plus importante sur la période que celle du salaire de base (voir le dossier sur l'épargne salariale dans cet ouvrage). Par ailleurs, le SMPT reflète l'évolution du salaire moyen mais ne rend pas compte directement de l'évolution du salaire perçu par les personnes en emploi deux années consécutives, compte tenu de l'effet des entrées-sorties. Cet effet d'entrées-sorties peut être important selon le secteur considéré : il est négatif lorsque les entrants sont moins bien rémunérés que les sortants (ce qui est en général le cas dans la fonction publique où les sorties se font majoritairement par départ à la retraite, alors que les entrées concernent plutôt les personnes en début de carrière).

En 2009, année de récession, le SMB avait ralenti (+ 2,2 % en moyenne annuelle en euros courants, *figure 12*). De fait, même si la forte inflation de 2008 a soutenu l'évolution des salaires l'année suivante, du fait de l'impact retardé des évolutions des prix sur les salaires, la forte hausse du chômage a, quant à elle, pesé sur les négociations salariales. En 2010, le SMB a continué de ralentir (+ 1,8 % en euros courants), sous l'effet d'un niveau de chômage toujours élevé, en dépit d'une légère baisse au cours de l'année, et d'une quasi-absence d'inflation en 2009 (+ 0,1 %). Cette stabilité des prix a également conduit à une faible revalorisation du salaire minimum interprofessionnel de croissance⁹ (Smic) en 2010.

12. Évolution annuelle moyenne des salaires depuis 2005

en %, en euros courants

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Salaires mensuels de base (SMB)	2,8	2,8	2,7	3,0	2,2	1,8	2,2
Salaires moyens par tête du SMNA (SMPT)	3,4	3,6	2,9	2,8	1,2	2,4	2,5
Salaires moyens par tête des administrations publiques (SMPT APU)	2,8	2,2	1,8	2,2	3,0	2,0	1,8
SMIC	5,7	4,2	2,5	3,0	1,8	1,1	1,8

Champ : France pour le SMPT, secteurs marchands non agricoles (SMNA) ; France métropolitaine pour le SMB, entreprises de 10 salariés ou plus.
Sources : Insee, *comptes nationaux* ; Dares, *enquêtes Acemo*.

En 2011, le SMB accélère légèrement (+ 2,2 %). L'inflation est repartie à la hausse en 2010 (+ 1,5 %) et les prix ont continué d'accélérer en 2011 (+ 2,4 % au quatrième trimestre) en raison de l'augmentation des prix des matières premières alimentaires et du pétrole. Cette évolution a joué positivement sur les négociations salariales. Par ailleurs, la revalorisation du Smic au 1^{er} janvier 2011 a atteint 1,6 %, contre seulement + 0,5 % en janvier 2010. Du fait de la reprise de l'inflation, le mécanisme de réévaluation automatique du Smic en cas de forte inflation¹⁰ a dû être mis en œuvre en décembre 2011. Au total, en 2011, le Smic a été revalorisé de 1,8 % en moyenne annuelle.

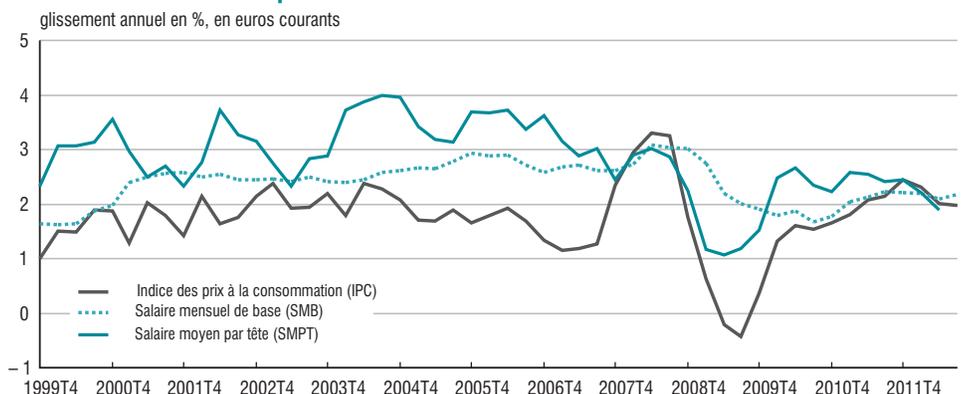
L'évolution du SMPT, plus sensible à la conjoncture, avait marqué le pas dès 2008, pour atteindre un point bas au deuxième trimestre 2009 à + 1,1 % en glissement annuel. De fait, au plus fort de la crise, les employeurs avaient eu recours à certains outils de flexibilité en termes d'intensité du travail et de politique salariale (accroissement du chômage partiel, réduction du recours aux heures supplémentaires et baisse des primes, *figure 13*). En 2010, avec la reprise économique, le SMPT a repris de l'allant (+ 2,4 % après + 1,2 % en moyenne annuelle en 2009), avec un recours accru aux heures supplémentaires et une nouvelle progression des éléments variables de la rémunération. L'augmentation des heures supplémentaires en 2010 se poursuit en 2011 jusqu'au troisième trimestre, avant de laisser place à une nouvelle baisse. En revanche, la part des salariés à temps partiel se stabilise en 2011 après la hausse observée en 2010 et la part des salariés en situation de sous-emploi s'inscrit même en baisse : 5,1 % en 2011 après 5,9 % en 2010. L'ensemble de ces évolutions conduisent à un volume horaire de travail par tête quasi stable en 2011, si bien que le nombre de salariés augmente dans des proportions sensiblement identiques à celles du nombre d'heures travaillées. Au final, la hausse du SMPT en euros courants se maintient en 2011 et reste un peu supérieure à celle du SMB nominal (respectivement + 2,5 % et + 2,2 %).

En 2012, les salaires nominaux ralentissent légèrement, freinés par la hausse continue du chômage. Le SMB nominal est cependant soutenu par les revalorisations du Smic (+ 2,1 % en

9. La législation sur le Smic a changé à partir de 2010 : la revalorisation intervient désormais le 1^{er} janvier et non plus le 1^{er} juillet. La revalorisation annuelle du Smic en 2009 s'est faite le 1^{er} juillet 2009, celle du 1^{er} janvier 2010 était modérée car elle ne tenait compte que des évolutions des prix et du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) au cours du second semestre 2009.

10. Ce mécanisme de réévaluation automatique du Smic intervient si l'indice des prix à la consommation des ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé atteint un niveau correspondant à une hausse d'au moins 2 % par rapport à l'indice constaté lors de l'établissement du niveau Smic immédiatement antérieur. Le Smic a ainsi été revalorisé de + 2,1 % le 1^{er} décembre 2011 puis de + 0,3 % le 1^{er} janvier 2012.

13. Salaires et inflation depuis 2000



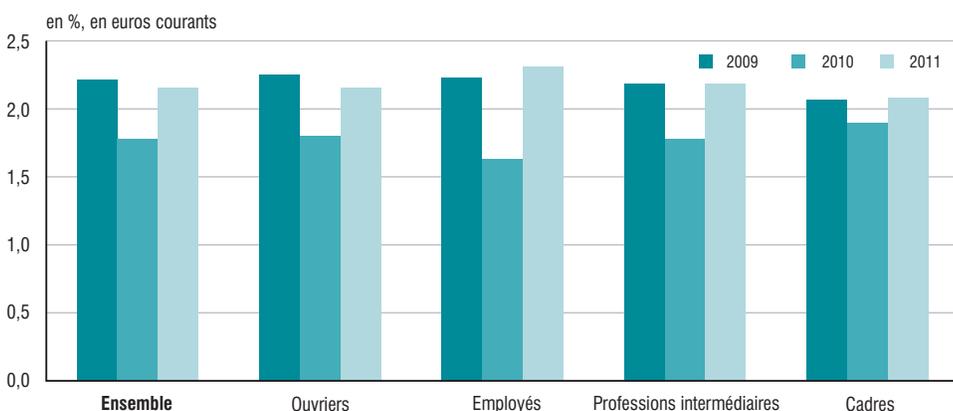
Champ : France pour le SMPT, secteurs marchands non agricoles ; France métropolitaine pour le SMB, entreprises de 10 salariés ou plus ; France métropolitaine pour l'IPC (y compris le tabac), ensemble des ménages.

Sources : Insee, comptes nationaux ; Dares, enquêtes Acemo.

décembre 2011 puis + 0,3 % en janvier 2012 et + 2,0 % en juillet 2012). Au troisième trimestre, le SMB, comme le SMPT, croît de 2,2 % en glissement annuel, ce qui reste en deçà des évolutions observées avant crise.

Par catégorie socioprofessionnelle, c'est le SMB des employés qui a été le plus sensible aux variations de la conjoncture au cours des dernières années. Les employés ont vu leur SMB ralentir un peu plus que les autres catégories en 2010 (en euros courants, + 1,6 % contre + 1,8 % pour l'ensemble des salariés) et augmenter légèrement plus rapidement en 2011 (+ 2,3 %) (figure 14). Pour les cadres, à l'inverse, le SMB (qui ne comprend pas les primes, composante la plus variable et non négligeable de leur rémunération) est moins sensible aux évolutions conjoncturelles (+ 2,1 % en 2009, puis + 1,9 % en 2010 et + 2,1 % en 2011). Par secteur d'activité, le SMB dans l'industrie augmente un peu plus que dans les autres secteurs en 2011 (+ 2,4 % après + 1,8 % en 2010, contre + 2,1 % dans la construction et + 2,2 % dans le tertiaire après + 1,8 % en 2010 dans ces deux secteurs).

14. Évolution annuelle moyenne du salaire mensuel de base par catégorie socioprofessionnelle



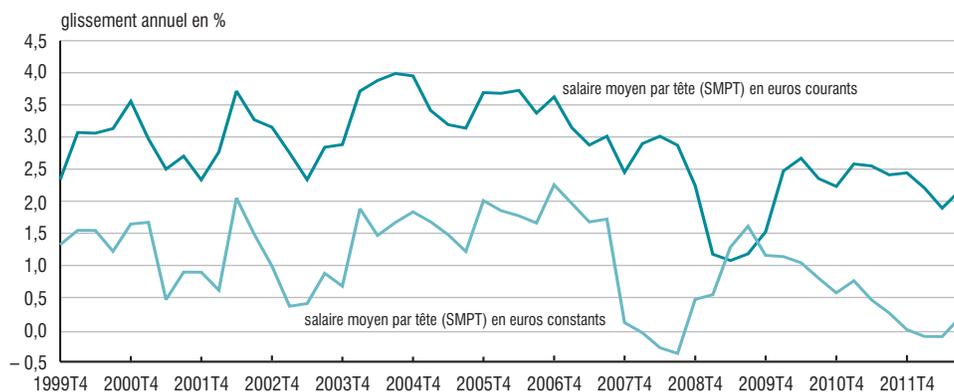
Champ : France métropolitaine, entreprises de 10 salariés ou plus.

Source : Dares, enquêtes Acemo.

Les salaires réels ralentissent de nouveau en 2011 avant de remonter légèrement en 2012

L'ajustement des salaires aux prix est généralement partiel, et en tout cas retardé, en particulier lorsque la progression de l'inflation est due à des hausses de produits importés (par exemple le pétrole) comme en 2011. En conséquence, la légère accélération des salaires nominaux étant inférieure à la hausse de l'inflation, les salaires en euros constants ont continué de ralentir en 2011 : stabilité pour le SMB et + 0,4 % pour le SMPT en évolution annuelle moyenne contre respectivement + 0,3 % et + 0,9 % en 2010 (figure 15). Le SMB réel augmente légèrement en 2011 dans l'industrie (+ 0,2 %) et reste stable dans la construction et dans le tertiaire. Le SMB progresse en termes réels pour les employés et les professions intermédiaires (respectivement + 0,2 % et + 0,1 %) mais n'évolue pas pour les cadres et les ouvriers.

15. Salaire moyen par tête depuis 2000



Champ : France, secteurs marchands non agricoles.

Source : Insee, comptes nationaux.

En 2012, dans un contexte d'apaisement sur les prix, l'évolution des salaires bénéficie des réévaluations du Smic découlant de la forte inflation observée en 2011, si bien que le SMB réel augmente de 0,2 % en glissement annuel au troisième trimestre 2012, tout comme le SMPT réel.

En termes réels, le salaire moyen par tête dans les administrations publiques baisse en 2011

En euros courants, le SMPT a continué de ralentir en 2011 dans les administrations publiques (+ 1,8 % après + 2,0 % en 2010 et + 3,0 % en 2009), malgré l'élargissement des conditions d'accès au dispositif de garantie individuelle de pouvoir d'achat¹¹ (GIPA) et la revalorisation de l'indice minimum de la fonction publique (+ 1,0 % au premier janvier 2011), qui garantit aux fonctionnaires un salaire supérieur ou égal au Smic. Gelé depuis juillet 2010, le point d'indice ralentit en 2011 : il progresse de 0,2 % en moyenne annuelle (après + 0,7 % en 2010). En euros constants, avec le surcroît d'inflation, le salaire moyen par tête s'est replié (- 0,3 % après + 0,5 % en 2010).

11. La garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) 2011 est une indemnité qui concerne les fonctionnaires qui ont subi une perte de pouvoir d'achat entre 2006 et 2010. En 2010, elle n'était versée qu'aux seuls fonctionnaires ayant atteint l'indice sommital d'un grade depuis au moins quatre ans. Les conditions d'accès au dispositif ont été élargies en 2011.

En 2012, le SMPT des administrations publiques bénéficie du maintien du dispositif GIPA et de la revalorisation de l'indice minimum de traitement en janvier et en juillet 2012 de respectivement 2,4 % et 2,0 % (conjointement aux augmentations du Smic). Cependant, le SMPT continuerait de diminuer en termes réels, sous l'effet notamment du gel du point d'indice. ■

Encadré

Évolution des salaires horaires dans l'Union européenne

Dans l'Union européenne (UE 27), l'indice du « coût du travail-salaires seuls* » (ICT) accélère en 2011 en euros courants, après deux années de ralentissement (+ 2,5% en moyenne, après + 1,7 % en 2010, + 2,4 % en 2009 et + 4,0 % en 2008). Comme en France, cette accélération est due à la hausse de l'inflation (+ 3,1 % après + 2,1 % en 2010), le chômage restant à un niveau très élevé (10,0 % fin 2011 et 10,5 % en août 2012 dans l'UE 27).

L'ICT est un indice de salaire horaire harmonisé au niveau européen. Il permet de comparer les évolutions de salaires entre pays pour l'ensemble des secteurs marchands non agricoles (SMNA). Son évolution s'apparente à celle du salaire moyen d'un équivalent temps plein.

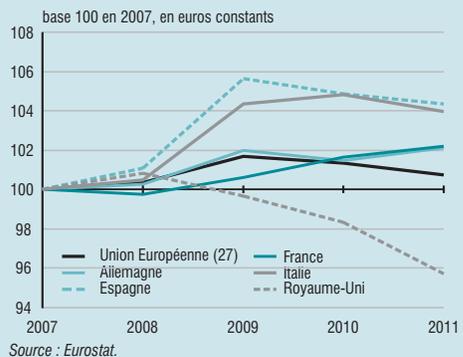
L'accélération de l'ICT observée dans l'Union européenne en 2011 masque des différences de situations. L'ICT accélère en Espagne (+ 2,5 % après + 1,3 % en 2010) et de manière plus spectaculaire en Allemagne (+ 3,2 % après + 0,6 %). En France comme en Italie, l'ICT augmente à la même vitesse qu'en 2010 (respectivement + 2,8 % et + 2,1 %). Au Royaume-Uni, à l'inverse, les salaires horaires nominaux ralentissent légèrement en 2011 (+ 1,7 % après + 1,9 %), la plus grande flexibilité du marché du travail pesant sur les négociations salariales.

Comme les différents pays de l'Union européenne ont connu des profils d'inflation variés, les comparaisons entre pays européens doivent être menées en monnaie constante. Entre 2007, année précédant la crise, et 2011, les salaires horaires en termes réels dans l'Union européenne ont globalement peu augmenté en moyenne : + 0,7 % en 4 ans (figure). Cependant, on observe des évolutions contrastées selon les pays. Les salaires horaires réels dans les pays du sud de l'Europe ont crû rapidement en 2009 puis diminué depuis début 2010 : au total ils ont augmenté de 4,0 % en Italie et de 4,4 % en Espagne entre 2007 et 2011. L'évolution a été un peu plus régulière en France (+ 2,2 % sur la période) ainsi qu'en

Allemagne (+ 2,1 %). En revanche, les salaires horaires réels ont baissé considérablement au Royaume-Uni en quatre ans : ils diminuent de 4,3 %, les hausses de TVA en janvier 2010 (+ 2,5 points) puis 2011 (+ 2,5 points) dopant l'inflation qui rogne les gains de salaires nominaux.

En 2012, en glissement annuel au troisième trimestre, les salaires nominaux ralentiraient légèrement dans l'Union européenne. Alors qu'ils accéléreraient assez fortement en Allemagne (+ 4,0 % en glissement annuel), ils ralentiraient en France (+ 2,2 %) mais surtout en Espagne (+ 1,2 %). Ils continueraient d'augmenter au même rythme en Italie et au Royaume-Uni. L'inflation baisserait fortement au Royaume-Uni en l'absence d'augmentation de TVA cette année et s'inscrirait sur un rythme habituel dans les autres pays européens. En termes réels, les salaires augmenteraient en Allemagne (+ 1,9 % toujours en glissement annuel au 3^e trimestre). Ils diminueraient légèrement en France (- 0,1 %) et au Royaume-Uni (+ 0,6 %) mais plus fortement en Italie (- 1,2 % et en Espagne - 1,5 %). Sur l'ensemble de l'Union européenne, ils diminueraient de 0,2 %.

Évolution de l'indice du coût horaire du travail (salaires seuls) en Europe



* Le coût du travail a deux composantes, les salaires et les charges sociales. L'indice du « coût du travail-salaires seuls » retrace les évolutions de la seule première composante.

Définitions

Productivité apparente : La productivité « apparente du travail » ne tient compte que du seul facteur travail comme ressource mise en œuvre. Le terme « apparente » rappelle que la productivité dépend de l'ensemble des facteurs de production et de la façon dont ils sont combinés. La productivité apparente du travail est usuellement mesurée en rapportant la richesse créée au facteur travail :

- la richesse créée est mesurée par la valeur ajoutée (évaluée en volume) ;

- seul le volume de travail mis en œuvre dans le processus de production est pris en compte et il peut être quantifié de plusieurs manières : si le volume de travail est mesuré par le nombre d'heures travaillées, on parle de « productivité horaire apparente du travail » ; si le volume de travail est mesuré par le nombre de personnes en emploi (personnes physiques), on parle de « productivité par tête ».

Sous-emploi, taux d'activité, taux d'emploi, taux de chômage : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

Ananian S., Debauche E., Prost C., 2012, « L'ajustement du marché du travail français pendant la crise de 2008-2009 », *Dares Analyses* n° 2012-040.

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2012-040.pdf>

Argouarc'h J., Minni C., Pons S., Rémy V., Rey M., Solard G., 2012, « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2011 », *Dares Analyses* n° 2012-043.

<http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2012-043.pdf>

Banque centrale européenne, 2012, « Euro area labour markets and the crisis », *Structural issues report*.

<http://www.ecb.int/press/pr/date/2012/html/pr121008.en.html>

Commission européenne, 2012, « Labour market developments in Europe, 2012 ».

http://ec.europa.eu/economy_finance/publications/european_economy/2012/2012-labour-market_en.htm

Dares, 2012, « Conjoncture de l'emploi et du chômage au 2^e trimestre 2012 », *Dares Analyses* n° 2012-067.

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2012-067.pdf>

Insee, 2012, *Note de conjoncture*, décembre 2012, fiches Emploi, Chômage et Salaires.

http://www.insee.fr/fr/indicateurs/analys_conj/archives/122012_f1.pdf

Le Minez S., Rey M., Tallet F., 2012, « Le marché du travail européen depuis 10 ans : hausse de l'activité féminine et de celle des seniors », in France, portrait social, coll. « Insee Références », Insee.

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=FPORSOC12d_VE3_europ

OCDE, 2012, « Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2012 ».

<http://www.oecd.org/employment/employmentpoliciesanddata/oecdemploymentoutlook2012.htm>
